



# CONTRAT DE RESERVATION 2023 / Contract of hire

Entre le soussigné et le Camping Le Sablettes, il a été convenu et arrêté ce qui suit / Between the undersigned and Plan d'eau Saint-Charles campsite, the following has been agreed upon

**NOM / Name** : .....  
**PRENOM / Firstname** : .....  
**DATE DE NAISSANCE / Date of birth** : .....  
**ADRESSE / Address** : .....  
**CODE POSTAL / Postal code** : .....  
**VILLE / City** : ..... **PAYS / Country** : .....  
**PORTABLE / Phone** : .....  
**E-Mail** : .....

## LISTE DES ACCOMPAGNANTS (OBLIGATOIRE) / LIST PERSONS

Nom / Surname	Prénom / First name	Date naissance / Date of Birth	âge /age
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

**VEHICULE 1**  
 N°Immat: \_\_\_\_\_  VL  Camp.Car  Moto

**DATE D'ARRIVEE / Arrival**

Locations : 16h00 Emplacement : 14h

...../...../.....

**DATE DE DEPART / Departure**

Locations : 10h00 Emplacement : 12h

...../...../.....

## EMPLACEMENTS / pitches

6 Maxi par emplacement (bébé inclus) / 6 persons maxi (baby included)

Tous nos emplacements 10A comprennent 1 équipement + 1 véhicule qui devra stationner sur l'emplacement  
All our pitches may be used for 1 installation and 1 vehicle

- TENTE Dimensions : ..... m x ..... m
- CARAVANE Dimensions : ..... m x ..... m
- CAMPING-CAR Dimensions : ..... m x ..... m



**CARAVANE DOUBLE ESSIEUX INTERDITE SUR LE TERRAIN**

## LOCATIONS / Mobil-homes

- TENTE BENGALI 2 ch 4 pers (25 m<sup>2</sup>)
- TENTE MAORI 2 ch 4 pers (17m<sup>2</sup>)



Interdiction d'installer une tente sur les emplacements locatif

- CHALET 4 pers 2 ch (21m<sup>2</sup>)
- MH OPHEA 2 pers 1 ch (21 m<sup>2</sup>)
- MH VENUS 4 pers 2 ch (26m<sup>2</sup>)
- MH DOMINOS 5 pers 2 ch (25m<sup>2</sup>)
- MH OHARA 4/6 pers 2 ch (27m<sup>2</sup>) **climatisé**
- MH SUPER MERCURE 2 ch 4/6 pers (27.50m<sup>2</sup>)
- MH SUPER MERCURE 2 ch 4/6 pers (27.50m<sup>2</sup>) **climatisé**
- MH SUPER TITANIA 3 ch 6/8 pers (32m<sup>2</sup>) **climatisé**



Par locatif est indiqué le nombre d'occupants max acceptés bébé compris

- MH CONFORT 2 ch 4/6 pers (26m<sup>2</sup>) **climatisé + TV**
- MH CONFORT PLUS 2 ch 4/6 pers (28m<sup>2</sup>) **climatisé + TV**
- MH CONFORT LUXE 2 ch 4/6 pers (28m<sup>2</sup>) **climatisé+ TV**
- MH IBIZA PMR 2 ch 4/6 pers (31m<sup>2</sup>) **climatisé + TV**
- MH VENEZIA 3 ch 6/8 pers (33m<sup>2</sup>) **climatisé +TV**

## OPTIONS EMBLEMENTS ET LOCATIONS / Options for pitches and mobil-homes

- ANIMAL /animal (1 max par location catégorie 1 et 2 interdite) : 3€/ jr
- FRIGO TOP/ fridge : 40€ / 1ère sem / first week et 30€ la sem sup / week sup
- BARBECUE GAZ /barbecue :50€/1ère semaine et 45€ / suppl. (BBQ CHARBON INTERDIT)
- KIT BB (lit + chaise haute /15€/semaine)
- FORFAIT MENAGE cleaning end of stay : + 4j = 40€ 1ch / 60€ 2ch /80€ 3ch

- LOCATION TV 40€ 1ère sem et 20€/ semsuppl.
- KIT DRPAS COTON linen :  1pers 10€ /sem  2pers 13€/sem

ASSURANCE ANNULATION /Cancellation Insurance (optional): 4% du montant de votre séjour. Aucun remboursement ne sera consenti si pas d'assurance. Les conditions générales de l'assurance annulation de notre partenaire CAMPEZ COUVERT sont disponibles sur notre site internet.

## ARRHES EMBLEMENT / Deposit

Arrhes 30 % du total / Déposit 30 % of the amount	€
Frais de dossier /Booking fee	20 €
<b>TOTAL en €</b>	€

## ARRHES LOCATION/ Deposit

Arrhes 30 % du total / Déposit 30 % of the amount	€
Frais de dossier /Booking fee	20 €
<b>TOTAL en €</b>	€

## MODE DE REGLEMENT DES ARRHES / Method of payment

- Chèque (Français uniquement) A l'ordre du camping «camping les sablettes»
- Chèques vacances ANC
- Mandat
- Espèces

CB Visa / Mastercard  
 Carte N° : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 Exp le : \_\_/\_\_/\_\_ 3 dernier N° au dos/\_\_\_ Nom du porteur : \_\_\_\_\_

Virement bancaire  
 Code établissement 13506 Code guichet 10000 Numéro de compte 97140856000 Clé RIB 36  
 IBAN : FR76 1350 6100 0097 1408 5600 036 / Bank account code  
 SWIFT : AGRIFRPP835

JE M'ENGAGE A REGLER LE SOLDE DE MON SEJOURS 30 JOURS AVANT MON ARRIVEE EN LOCATION, par tout mode de paiement.

Possibilité de règlement mensuel avant le séjour (sans frais supplémentaire). I promise to pay the balance of my holiday 30 days before my arrival date, by any method of payment. It is possible to pay in monthly instalments prior to your holiday (at no extra charge).

J'opte pour le paiement mensuel (joindre tous les chèques de paiement avec date d'encaissement inscrit au dos) / I choose to pay in monthly instalments.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso et les accepte. Toute réservation ne sera acceptée et confirmée qu'après réception de cette demande de réservation complétée, signée et accompagnée des arrhes. Une confirmation de réservation vous sera retournée. I have read the general conditions of sale overleaf and I accept them. Bookings will only be accepted and confirmed once we have received this booking request. We will send you a booking confirmation.

Par courrier : Camping les sablettes 55 chemin de baluffe 34300 GRAU D'AGDE  
Par Mail / By email : info@campinglessablettes.com

Date : .....

Signature : «Bon pour accord, lu et approuvé» :

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES

## 1- Conditions de réservation

Le contrat de réservation est nominatif et sera pris en compte avec l'accord du responsable des réservations. Il devra être accompagné de votre signature au bas du contrat ainsi que de votre versement d'arrhes Ce versement sera déduit de votre facture de séjour. Un accusé de réception vous sera envoyé par courrier ou mail.

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début de votre séjour.

**Le prix** des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour, et l'éco participation (Le prix contractuel, dû par vous, est celui apposé sur votre confirmation de réservation. La taxe de séjour sera définitivement fixée au printemps par la commune).

**Non-présentation** : Sans aucune information de votre part, la location pourra être attribuée à un autre client dès le lendemain 12h.

**Mineurs** : Les personnes mineures ne sont acceptées que si elles sont accompagnées durant leur séjour (d'un) de leurs parents. Le non respect de ces clauses entrainera l'annulation du contrat et la perte des arrhes versées lors de la réservation.

**Locatif** : A l'arrivée, le client devra déposer deux cautions, une de 400 € pour les dégradations éventuelles et une de 60 € pour le ménage.

**Départ** : de 8h à 10h maximum, sauf en cas de départ anticipé et en fonction des disponibilités du personnel. Si le départ était fait avant 8h le matin, le responsable gardera la caution qu'il enverra après examen du locatif. L'état des lieux sera planifié 48h avant à la réception.

Un départ anticipé ne pourra pas donner lieu à un remboursement.

Prolongation du séjour : elle est possible en fonction des disponibilités.

## Garantie annulation :

La souscription d'une assurance annulation est possible. Les conditions générales de l'assurance annulation de notre partenaire CAMPEZ COUVERT sont disponibles sur notre site internet.

**Annulation** : Sans souscription de cette « Garantie Annulation » aucun remboursement ne sera consenti. Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un remboursement.

## 2- Formalités de police

Seuls les campeurs étrangers sont maintenant assujettis à des formalités de police en application des dispositions du décret N°75-410 du 20 mai 1975.

## 3- Emplacement

La tente ou la caravane et tout le matériel doivent être installés à l'emplacement indiqué par le gestionnaire. Aucune réservation ne sera faite pour une location précise.

## 4- Bureau d'accueil

Ouvert de 9h00-12h00 et de 14h-18h (hors saison) et de 9h00-12h30 et de 14h-19h00 (juillet/août ouvert de 9h à 19h00 sans interruption le samedi et le dimanche).

## 5- Bruit et silence

Le silence doit être total entre minuit et 7 heures. Le respect des voisins est aussi de rigueur en journée.

## 6- Visiteurs

Ils doivent obligatoirement signaler leur présence à la réception. Le campeur qui les reçoit peut être tenu d'acquitter une redevance dans la mesure où le visiteur a accès aux installations du camping. Les véhicules des visiteurs sont interdits d'accès à l'intérieur du camping.

## 7- Circulation et stationnement des véhicules

A l'intérieur du camping la vitesse est de 10 km/h. La circulation est interdite de 00h30 à 6h30. Le stationnement doit se faire sur l'emplacement octroyé et ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Tous les véhicules surpris à rouler à + de 10 km/h se verront interdire l'accès au camping.

## 8- Tenue et aspect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping et de ses installations.

Le camping bénéficie d'un tri sélectif. Les encombrants sont à emmener directement à la

Le respect des zones de lavage et de vidange est obligatoire.

L'étendage du linge doit être discret et ne pas être fait à l'aide des arbres.

L'environnement naturel doit être respecté.

Toute dégradation commise sera à la charge de son auteur qui pourra se voir immédiatement expulsé du camping.

## - Sécurité

**a- incendie** : Les barbecues individuels (bois, charbon) sont interdits, ceux au gaz sont recommandés. Les extincteurs sont accessibles par tous. En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction.

**b- Assurance** : la direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du camping. Le campeur est responsable de son installation et doit signaler la présence de toute personne suspecte. Le gardiennage est assuré mais les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

**c- Bracelet** : le port du bracelet est obligatoire (un par personne inclu dans votre tarif) si vous le perdez son remplacement sera facturé 0,50€

## 10 - Jeux

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations.

## 11- Enfants

Les enfants de moins de 18 ans sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et juridiquement responsables

## 12- Garage mort

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain qu'après accord de la direction. Une redevance sera à acquitter.

## 13- Piscine

L'accès à la piscine est exclusivement réservé aux campeurs uniquement pendant les heures d'ouverture. La baignade est non surveillée. les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Le port du slip de bain est obligatoire. Les caleçons sont interdits. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

## 14- Animaux

Ils sont acceptés, sur présentation du carnet de vaccination et doivent être tatoués. Un seul animal par location. Les propriétaires d'animaux sont priés de les conduire à l'extérieur du camping pour leurs besoins. S'ils venaient à s'oublier le propriétaire devra ramasser. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables. Ils sont interdits dans les sanitaires.

**Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits.**

## 15- Sanctions

Le fait de séjourner aux "camping les salettes" implique l'acceptation des ces conditions et l'application du règlement intérieur du camping.

Outre les sanctions prévues par la loi, les décrets et règlements en vigueur, toute infraction au présent règlement sera sanctionnée par un rappel à l'ordre ou par l'expulsion du terrain.

## 16- Droit à l'image :

Lors de votre séjour sur notre camping, vous êtes susceptible d'être pris en photos ou filmé pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

**17- médiateur**: En cas de litige et après avoir saisi le service «client» de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivants : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) MEDICYS - centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73 bd de Clichy 75009

# GENERAL TERMS AND CONDITONS OF SALES

## 1- Admission

The contract will only be accepted when received by the person in charge of reservations at the camp site, that it has been signed and that it is sent with the required deposit for your camping emplacement or rental unit. You will then receive a confirmation letter that will have to be presented to reception on your arrival.

The balance owed of your holiday must be paid 30 days before your arrival. Local tax will have to be paid on your arrival.

If you do not inform the camp site of your late arrival we will rent your camping emplacement or rental unit as from 12 pm the next day.

## Price and payment

The price of the stays is shown in euros, inclusive of VAT. The client's attention is drawn to the fact that neither the tourist tax and eco participation are not included in the price.

**Accommodations** : 2 deposit of 400 € and 60 €(per credit card or cash) will be asked you.

## Départure :

From 8am until 10am maximum, except if you have arranged to leave before which would depend on availability of staff. If you leave before 8am, the owner will keep your deposit and only after he has checked your rental unit, will then send it back. You need to make an appointment for the final visit 48h before departure. If you leave before the stated date, there will be no refund.

You can also stay longer, depending on availability.

## Cancellation :

Without taking out the "Cancellation Guarantee", no refund will be granted. Any interrupted or shortened stay (late arrival, early departure) cannot give rise to a refund.

**Cancellation Guarantee** : Any cancellation needs to be sent in writing.

The general terms and conditions of the cancellation insurance of our partner CAMPEZ COUVERT are available on our website

## 2- Police formalities

Foreign campers will have to fill out a form on their arrival due to the french law (decree n°75-410 on the 20th of may 1975).

## 3- Pitch

Any tent or caravan will have to be placed where the owner indicates, no pre booked emplacements are accepted.

## 4- Reception

Open out of season from 9.00am-12.00m and 2pm- 6pm and during July and August from 9.00am-12.30pm and 2pm till 7pm (all the day on Saturday ).

## 5- Noise and silence

There must be complete silence from midnight until 7am. You must respect your neighbours even during the day.

## 6- Visitors

They must report to reception on arrival. The camper that receives guests will have to pay a fee as visitors will have access to the campsite facilities. Visitors cars are not allowed on the campsite.

## 7- Traffic and parking of cars

The speed limit on the campsite is 10km/h. You cannot drive on site from 00.30pm until 6.30am. You must park your car on your emplacement so that you are not in the way of anyone. Any car that goes over the speed limit will not be allowed on the campsite.

## 8- Appearance and respect of the facilities

Everyone must respect the campsite by keeping it clean. The campsite has a recycling system. All bulky items that need to be thrown away must go the tip (road de la giraudette at agde).

## 9- Security

a- fire :all personal barbecues (wood, coal) are strictly forbidden. Fire- extinguishers are accessible to everyone. In the event of a fire please tell reception immediately

## 8- Appearance and respect of the facilities

Everyone must respect the campsite by keeping it clean. The campsite has a recycling system. All bulky items that need to be thrown away must go the tip (road de la giraudette at agde).

## 9- Security

a- fire :all personal barbecues (wood, coal) are strictly forbidden. Fire- extinguishers are accessible to everyone. In the event of a fire please tell reception immediately

## b- Insurance :

management is responsible for things left at the reception and is also liable for the general surveillance of the campsite. Campers remain responsible for their own installation and have to inform the manager of any suspect presence. Though the campsite is watched over, campers must take care of their equipment.

c- Bracelet : You will have to wear a bracelet (1 per person included in your price. If you loose it will cost you0.50€

## 10 - Games

All violent or annoying games are forbidden near any facilities.

## 11- Children

*Children of less than 18 years of age are placed in the exclusive custody of their parents, who are criminally and legally responsible for them.*

## 12- Unoccupied Property

no unoccupied property is allowed to be left without the campsite owners consent. A rental fee will then be charged.

## 13- Swimming-pool

Access to the swimming pool is only for campers and only during the opening hours. It is not supervised. Children have to be with their parents. Boxer or swimming shorts are forbidden. Only swimming trunks are allowed.Visitors are not allowed at swimming-pool

## 14- Animals

They are allowed, after showing their vaccination booklet and must be tattooed. Just one per accomodation .Animal owners are asked to go outside of the campsite for the natural needs of their animals and are asked to pick up behind them. Dogs and other animals should be kept on a lead all times and should never be left alone when their owners are not on the campsite. No animal is allowed in the sanitary facilities or in the rental units. Dogs that are in category 1 and 2 are forbidden.

## 15- Punishment

when you stay at 'the salettes' it implies that you accept all these conditions and the campsite rules. Beyond the punishments done by the law, the decrees and regulations, any non respect of the rules will be punished by the campsite either by a warning or being evicted from the campsite.

**16- Rights to the image** : during your stay on our camping you are likely to be supported in photos or filmed for the achievement of our advertising unless you report your disapproval in writing as soon as you arrive

**17 Mediator**: In the event of a dispute and after having seized the customer's service of the establishment, any client of the campsite has the possibility of seizing a consumer mediator, within a maximum of one year from the date of the Written complaint, by LRAR.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivants : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) MEDICYS - centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73 bd de Clichy 75009 Paris